

COMITE DES FETES DE MURIANETTE

ASSEMBLEE GENERALE 17 SEPTEMBRE 2021 Mairie Murianette

Procès-verbal

Présents :

Eric Simon, Christophe Pettavino , Jean Pierre Garcia , Jean Pierre Guimet , Hervé Bossa , Julien Receveur , David Clement, Michel Fracchiolla, Jennifer Lauferon

Excusés :

Bruno Da Riz, Myriam Simon, Linda Clément, Charly Giglio

Ordre du jour :

Rapport d'activité pour l'année 2020-2021

Rapport financier pour la période du 12/09/2020 au 17/09/2021

Rappel des statuts du Comité des Fêtes

Mise à jour des instances du Comité des Fêtes

Membres de l'association : constatation de membres sortants et agrément de nouveaux membres

Désignation de nouveaux membres au Comité de Direction

Désignation des nouveaux membres du Bureau

Assurance

Organisation de la gestion administrative

Evènement à venir

Divers

Documents annexes :

Néant cause covid

Rapport d'activité pour l'année 2020-2021 :

- Soirée Halloween
[Annulé crise sanitaire].

- Beaujolais nouveau
[Annulé crise sanitaire].

- Marché de Noel
[Annulé crise sanitaire].

- Soirée choucroute
[Annulé crise sanitaire].

- Vogue des cerises
[Annulé crise sanitaire]

- Soirée Halloween
[Annulé crise sanitaire]

Résolution 1

Après avoir entendu le rapport d'activité pour 2020-2021, l'assemblée générale approuve la gestion du comité de direction. La décision est prise à l'unanimité

Résolution 2

Après avoir entendu le rapport financier pour la période du 12/09/2020 au 17/09/2021, l'assemblée générale approuve les comptes de l'association.
La décision est prise à l'unanimité.

Résolution 3

Nouveaux membres voulant intégrer le comité des fêtes :

Résolution 4

Le Comité des Fêtes de Murianette a agréé la liste suivante de candidats désirant entrer au Comité des Fêtes :

Eric Simon, Myriam Simon, Christophe Pettavino , Jean Pierre Garcia , Jean Pierre Guimet , Hervé Bossa , Julien Receveur , David Clement , Linda Clément, Michel Fracchiolla, Jennifer Lauferon , Bruno Da Riz, Charly Giglio

Les personnes figurant dans cette liste sont donc considérées comme membres de l'association « Comité des Fêtes de Murianette ». La décision est prise à l'unanimité des membres du Comité de Direction.

Résolution 5

Face au faible nombre de membres totalisant plus de 6 mois d'ancienneté au Comité des Fêtes et afin de mettre en place un Bureau efficient en cas de carence, le Président demande le vote d'une dérogation exceptionnelle, permettant l'intégration, au sein du Comité de Direction, de membres ne totalisant pas 6 mois d'ancienneté mais ayant déjà été membres du Comité des Fêtes ou d'une association reconnue de la Commune par le passé.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité.

Résolution 6

L'assemblée générale procède à l'élection annuelle des nouveaux membres du Comité de direction.

Résolution 7

Le Comité de Direction ainsi constitué désigne les membres du Bureau de l'association. Sont élus au Bureau de l'association « Comité des Fêtes de Murianette »

Julien RECEVEUR	En qualité de Président
Jennifer LAUFERON	En qualité de Secrétaire
Éric SIMON	En qualité de Trésorier

Assurance :

Assurance SMACL, contrat n° 01345M .

Contrat tenu à disposition des membres du Comité des Fêtes.

Informations à prendre et inscription des nouveaux membres à effectuer.

Réorganisation de la gestion administrative :

Archivage des documents du Comité, mise à disposition des membres,

Evènements à venir :

Beaujolais nouveau	18/11/2021
Marché de Noel	11/12/2021
Soirée à thème	mars 2022
Vogues des cerises	05/06/2022

Fait à Murianette le 17 septembre 2021

Nom et signature des membres du Bureau :

(Chaque feuillet sera paraphé par les membres du Bureau)